TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi nº 182 rectifié autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et de prévenir l'évasion fiscale

Sénat (première lecture)

Dépôt le 5 juin 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes - N° 325 (2006-2007)

Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation - Rapporteur : M. Adrien Gouteyron - Rapport n° 448 (2006-2007) (19 septembre 2007)

Discussion et adoption le 25 septembre 2007 - Projet de loi n° 145 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 26 septembre 2007 - N° 182

Renvoi à la commission des affaires étrangères -Rapporteurs : M. Eric Raoult (31 octobre 2007) et M. François Loncle (27 novembre 2007)- Rapport n° 494 (11 décembre 2007) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (4 décembre 2007)

Discussion et adoption définitive le 18 décembre 2007 - Projet de loi n° 71

Promulgation

Loi n° 2007-1814 du 24 décembre 2007 publiée au J.O. du 26 décembre 2007 (p. 21004)

PREMIÈRE LECTURE

Procédure d'examen simplifiée [18 décembre 2007] (p. 5382)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 5382)